

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Eidgenössische Wahlen
Akteure	Andres, Dora (BE, fdp/plr), Genner, Ruth (ZH, gp/verts), Sommaruga, Simonetta (sp/ps, BE) SR/CE
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Clivaz, Romain
Hohl, Sabine

Bevorzugte Zitierweise

Clivaz, Romain; Hohl, Sabine 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Eidgenössische Wahlen, 2003 - 2007*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Eidgenössische Wahlen	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Eidgenössische Wahlen

WAHLEN
DATUM: 19.10.2003
ROMAIN CLIVAZ

En vertu du dernier recensement, le canton de **Berne** (26 sièges) a dû abandonner un siège et n'élire ainsi que 26 représentants du peuple. L'UDC est demeurée le principal parti avec 29,6% des suffrages (progression d'un point) et a confirmé ses huit sièges. Si la représentation démocrate du centre n'est composée que d'une femme, celle des socialistes (28% des voix) comptera quatre personnes de chaque sexe. L'élection de Simonetta Sommaruga au Conseil des Etats, ainsi que les départs de Stephanie Baumann et d'Alexandre Tschäppät, ont permis l'accession au Conseil national de la benjamine du parlement Evi Allemann, ainsi que du vice-président du syndicat FTMH André Daguët. Le parti radical (14,8%, baisse de 2,4), malgré son apparentement avec l'UDC, a perdu un siège au Conseil national. De plus, le président du Nouveau mouvement européen Suisse (NOMES), Marc Suter, a perdu sa place au profit de la jeune Christa Markwalder (année de naissance 1975). Les autres partis ont maintenu leurs positions. Les Verts ont gardé leurs deux sièges, les évangéliques, l'UDF, les DS ainsi que le PDC ont sauvé le leur. Ce dernier parti ne doit son maintien qu'à l'apparement tactique passé avec la Liste romande, formée d'autonomistes jurassiens de tous les bords politiques. Le candidat sortant Remo Galli a cependant été battu par le revenant Norbert Hochreutener, déjà conseiller national de 1995 à 1999 et membre de la direction de l'Association suisse d'Assurances.¹

WAHLEN
DATUM: 19.10.2003
ROMAIN CLIVAZ

Sur les **46 sièges de la Chambre haute**, 40 étaient à repourvoir en automne 2003. Si l'élu d'Obwald avait été reconduit tacitement par manque de concurrence, celui d'Appenzell Rhodes-Intérieurs et ceux de Zoug et des Grisons avaient déjà été attribués selon les procédures cantonales respectives. Alors que lors des dernières élections fédérales 17 sénateurs sortants ne s'étaient plus présentés, ils n'étaient cette fois plus que six (3 radicaux, 2 pdc et 1 socialiste) à renoncer volontairement à leur mandat. Deux sortants n'ont plus été réélus (les radicaux Michèle Berger-Wildhaber à Neuchâtel et Jean-Claude Cornu à Fribourg). Le renouvellement des élus avait été nettement plus important en 1999 avec 20 nouveaux membres. Sur les 19 conseillers nationaux désireux de poursuivre leur activité parlementaire dans la chambre des cantons, trois y sont parvenus : la bernoise Simonetta Sommaruga (ps), la zurichoise Trix Heberlein (prd), ainsi que la bâloise Anita Fetz (ps). Le seul canton à envoyer deux femmes est demeuré celui de Genève. Après le premier tour, les rapports de force politique n'avaient que peu changé. La principale surprise est venue du canton de Berne où le parti radical, dont la sortante Christine Beerli ne se représentait plus, a dû abandonner son siège à la conseillère nationale socialiste Simonetta Sommaruga. Des deuxièmes tours ont eu lieu dans six cantons avec 8 sièges à repourvoir (deux au Tessin et dans le canton de Vaud et un dans les cantons de Neuchâtel, du Valais, de Fribourg et Schwyz). Le grand perdant de ce deuxième tour a incontestablement été le PRD qui a perdu trois sièges. Dans le canton de Schwyz, les radicaux ne sont pas parvenus à placer un nouvel élu après le départ de leur représentant sortant. Dans les cantons de Neuchâtel et de Fribourg, ce sont les sortants, respectivement Michèle Berger-Wildhaber et Jean-Claude Cornu, qui n'ont pas été reconduits dans leur fonction. Pour expliquer les pertes à Schwyz et à Fribourg, la raison la plus souvent invoquée a été le manque de soutien des démocrates-chrétiens. Il est probable que les discussions au niveau fédéral aient eu une influence sur la mobilisation des électeurs du PDC. Les élus radicaux se sont retrouvés dans l'inconfortable situation d'avoir besoin des voix PDC, alors que leur parti national acceptait l'idée du sacrifice d'un siège PDC au Conseil fédéral au profit de l'UDC. Alors qu'en Suisse centrale c'est l'UDC qui en a bénéficié, en terre fribourgeoise ce sont les socialistes qui ont hérité du siège. A Neuchâtel, c'est une droite divisée par la présence de l'UDC au second tour qui a permis à la gauche de remporter la mise, faisant de ce canton le premier à envoyer une délégation entièrement socialiste à Berne. Dans les cantons de Vaud et du Tessin les tickets sortants, respectivement socialiste/radical et démocrate-chrétien/radical, ont été reconduits alors que le deuxième démocrate-chrétien valaisan a été confirmé. Pour la deuxième législature consécutive, seuls les partis gouvernementaux sont représentés au Conseil des Etats.

C'est incontestablement le **Parti radical, en passant de 18 à 14 élus, qui a été le grand**

perdant de ces élections à la Chambre haute. D'une part, il cède trois sièges au PS, qui dispose maintenant de neuf élus et égalise ainsi son meilleur résultat de 1979. Les socialistes dépassent ainsi les démocrates du centre, qui avec un siège supplémentaire (8 élus), réalisent toutefois leur meilleure performance. D'autre part, après douze ans de domination, le PRD cède la première place au PDC (15 élus). La cause la plus souvent invoquée pour expliquer cette débâcle radicale a été l'attitude du parti national.²

WAHLEN
DATUM: 21.10.2007
SABINE HOHL

Im **Kanton Basel-Stadt** verteidigte Anita Fetz (sp) ihren Sitz problemlos gegen den gemeinsamen Kandidaten aller bürgerlichen Parteien, Andreas Albrecht (lp). Im **Kanton Basel-Landschaft** konnte sich Claude Janiak (sp) deutlich gegen den bürgerlichen Kandidaten Erich Straumann (svp) durchsetzen. Im **Kanton Aargau** distanzierte Christine Egerszegi (fdp) ihre Konkurrentinnen Pascale Bruderer (sp) und Esther Egger (cvp) und ihre Konkurrenten Geri Müller (gp) und Heiner Studer (evp) und wurde neben dem Bisherigen Maximilian Reimann (svp) neu gewählt. Im **Kanton Bern** wurde Simonetta Sommaruga (sp) problemlos wiedergewählt, den zweiten Sitz eroberte Werner Luginbühl (svp), er liess seine Konkurrentinnen Franziska Teuscher (gp) und Dora Andres (fdp) deutlich hinter sich. Im **Kanton Genf** zog mit Robert Cramer der erste Grüne in den Ständerat ein, mit ihm zusammen wurde Liliane Maury-Pasquier (sp) gewählt. Zu einer innerparteilichen Veränderung kam es im **Kanton Jura**, wo sich Anne Seydoux-Christe (cvp) gegen ihre Parteikollegin Madeleine Amgwerd (bisher) durchsetzte. Im **Kanton Wallis** wurde Jean-René Fournier (cvp) im ersten Wahlgang neu in den Ständerat gewählt.³

1) FF, 2003, p. 6819 ss.; Bund, 4.4.03; AZ, 14.7.03; BZ, 26.7.03; BaZ, 13.8.03; NZZ, 13.9.03; presse des 20.10 et 21.10.03.

2) Lit. ATS/SSR; presse du 20.10.03; NZZ, 3.11.03; NF, 3.11.03; BaZ, 7.11.03; presse du 10.11 et du 17.11.03; presse du 10.11.03.

3) AZ, 22.10.07.